METTRE EN PLACE UNE FILIERE DE GESTION DES DECHETS

La gestion des déchets est l'une des principales problématiques pour l'avenir. En effet, sur l'ensemble des ménages français, on arrive ainsi à 26 millions de tonnes de déchets produits chaque année. Et la production de déchets croît en France d'environ 1% par an. En 2004 en France, le poids des déchets par habitants est de 590 kg. 45% des déchets sont recyclables (verres, papiers, emballages) sans être tous pris en compte par la collecte sélective, 20 % des déchets sont putrescibles (jardin, cuisine), et 35 % de divers déchets non recyclables. Mais alors que 43 % des déchets sont incinérés, seulement 13 % sont recyclés.

Des solutions doivent désormais être mises en place pour le recyclage, la réutilisation ou la valorisation de ces déchets. La gestion de cette filière correspond au tri des déchets, à leur collecte, au transport, et au traitement et/ou au stockage des déchets.

Le principe des 3 R **- Réduire, Réutiliser, Recycler -** permet de réduire la production d'ordures ménagères nécessitant un traitement collectif, de réutiliser les déchets tel que la consigne des bouteilles en plastique, ainsi que le recyclage des déchets par la transformation des matières, compostage, transformation énergétique via les centrales thermiques.

Quel impact sur le territoire ?

Modèle actuel	Modèle proposé
Augmentation annuel de 1% du volume de déchets produit en France	Gestion durable des déchets : Réduction à la source en sensibilisant les citoyens et les industriels
Gaspillage de matières premières	Ressources potentielles à exploiter
Pollution, émissions de CO2	Gestion de proximité

Comment mettre en place une filière de gestion des déchets ?

Le code de l'Environnement pose quatre grands principes pour une meilleure gestion des déchets s'articulant autour de la prévention, le recyclage, l'incinération, le stockage et la valorisation des déchets organiques :

1. **Le « meilleur » déchet est celui que l'on n'a pas produit** : En effet, réduire à la source de production quantitativement emballages et déchets, ainsi que qualitativement, leur nocivité, peut se faire notamment en agissant sur la fabrication et sur la distribution des produits. A ce propos, nous pouvons avancer la campagne lancée en 2005, par l'ADEME, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, autour de la réduction des déchets ; « Réduisons vite nos déchets, ça déborde. ». La prévention des déchets s'effectue au niveau des producteurs, en négociant avec les industriels, mais également au près des consommateurs, par des campagnes de sensibilisation. Les bons gestes ? Choisir des produits avec le moins d'emballages, utiliser des sacs réutilisables,

repérer l'écolabel, troquer ou vendre d'occasion...

2. **Valoriser le principe de proximité pour limiter le transport en distance**. En effet, la mise en place d'un système de gestion des déchets décentralisé est aujourd'hui nécessaire à un traitement des déchets plus spécifique en fonction de la nature de ces derniers. Limiter le transport de gros volume de déchets est également essentiel.

3. **Optimiser la collecte sélective des déchets par le principe de valorisation des déchets, par le recyclage des matériaux réutilisables** : Effectuer un pré-tri des déchets afin de les orienter vers la destination adéquate: décharge (enfouissement des déchets non recyclables), incinérateur (technique de destruction des déchets par le feu), valorisation énergétique (récupération de l'énergie électrique produite par la combustion des déchets), déchèterie (mise à disposition par les collectivités afin que les habitants puissent y apporter eux-mêmes leurs déchets, ils sont ensuite orientés selon leur type vers une filière de valorisation, de recyclage ou vers un incinérateur ou un centre d'enfouissement), filière de recyclage (depuis 1992, une grande majorité des collectivités ont mis en place une collecte sélective des emballages ménagers. Elle concerne en général les bouteilles en plastiques, les emballages en cartons, les briques alimentaires, les emballages métalliques , les journaux-magazines et le verre), compostage des déchets organiques.

4. **Sensibiliser les habitants, les élus, et les collectivités locales sur les effets des déchets pour l'environnement et la santé publique**. En orientant le consommateur vers des comportements plus respectueux de l'environnement, les politiques publiques préventives permettraient de faire concrètement baisser le volume des déchets : l'achat de produits respectueux de l'environnement, le compostage des déchets, l'utilisation d'emballages consignés, l'achat de piles rechargeables, l'utilisation d'emballages réutilisables, sont des gestes quotidiens et doivent devenir automatiques.

Comment mettre en place une filière de gestion des déchets ?

Mettre en marche une campagne de sensibilisation à la gestion des déchets peut se faire à l'échelle de votre commune ou de votre communauté de communes afin d'améliorer la qualité de vie des habitants et de préserver l'environnement. Pour cela, organiser une soirée débat, sensibiliser les enfants par des ateliers à l'école (car les enfants restent le moteur du changement), mobiliser la presse locale et les habitants autour de la problématique de la gestion des déchets par les communes.

Les installations d'incinération et de stockage devenues plus respectueuses de l'environnement, ont ainsi vu fortement développés :

- les équipements de collecte sélective par apport volontaire ou au porte à porte,
- les centres de tri des matériaux recyclables,
- les déchèteries,
- les plates-formes de compostage de déchets verts,
- le compostage individuel.

Une collecte sélective spécifique est mise en place pour les médicaments (éco-organisme Cyclamed, en charge de leur collecte et de leur destruction sécurisée), pour les piles et batteries (éco-organisme Screlec : www.batribox.fr) ou encore les bouchons (association Les Bouchons d'amour).

Quelles sont les structures qui peuvent vous aider ?

Eco Emballages

Eco-organisme pour le tri, la collecte et le recyclage des emballages ménagers www.ecoemballages.com

Centre national d'information sur les déchets

http://www.cniid.org/

France Nature Environnement

http://www.fne.asso.fr/preventiondechets/

Ekopédia

http://fr.ekopedia.org/Réduction_de_la_production_de_déchets

Semaine Européenne de la Réduction des Dechets :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Semaine_européenne_de_la_réduction_des_déchets

Bourse des déchets

www.bourse-des-dechets.fr

Reduisons nos déchets

www.reduisonsnosdechets.fr

Quelques lectures :

- **"Le jardin des impostures",** Dany Dietmann, Ed L'Harmattan
- **"La statégie du Colibri",** Séverine Millet, Ed Minerva

Ils l'ont fait :

Vous êtes porteur d'un projet de gestion des déchets ? Faites nous parvenir votre expérience et les détails de sa mise en action !

anne-laure@colibris-lemouvement.org